RESULTATS – COMMUNICATION SUR LE PROGRES - SCARA

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvre	Définition de l'indicateur choisi	2018/2019
Environnement	**Energie**	La coopérative réalise régulièrement des diagnostics énergétiques (2009/2010 et 2014/2015), met en place des tableaux de bord et analyse des indicateurs pertinents comme la quantité d'énergie consommée pour chaque tonne collectée.	**Consommation d'électricité (en kwh)/ Tonne collectée**	**15,4**
	Biodiversité	Pleinement consciente de ses responsabilités en matière de biodiversité, la Scara veille à limiter les impacts de ses activités agricoles et à protéger l'environnement et les espèces végétales et animales qui y vivent. Les agriculteurs veillent à préserver différents types d'habitats, visibles dans la diversité du paysage. Ses réseaux imbriqués de prairies, haies, talus et fossés sont autant d'éléments jouant un rôle de corridors biologiques. Les haies constituent des abris et des couloirs de passage essentiels à de nombreux oiseaux et petits mammifères. Elles agissent également sur la préservation des sols et limitent le ruissellement des eaux. Des actions qui favorisent la biodiversité, une préoccupation présente par ailleurs dans les critères des certifications tels qu'Agri Confiance® Volet Vert, CRC® (Culture Raisonnée Contrôlée) ou HVE (Haute Valeur Environnementale) et des cahiers des charges filières comme : - Diversifier l'assolement pour favoriser le développement de la flore, - Mettre en place des surfaces d'intérêts écologiques : jachères fleuries pour les insectes et les abeilles, haies végétales et bandes boisées, taillis, fossés … - Prendre des dispositions pour éviter de nuire à la faune lors de l'utilisation du matériel (travail du sol, récolte).	**Superficie de céréales cultivées sous démarche contractuelle intégrant la biodiversité/ Superficie de l'ensemble des céréales sous contrat Agri Confiance**	**59%**

RESULTATS – COMMUNICATION SUR LE PROGRES - SCARA

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvre	Définition de l'indicateur choisi	2018/2019
Environnement	**Atténuation des changements climatiques**	La Scara analyse à l'aide de l'outil Systerre créé par Arvalis, Institut du végétal, les indicateurs environnementaux des exploitations engagées dans la démarche Agri Confiance® Volet Vert. 75% des exploitations Agri Confiance® Volet Vert soit 127 exploitations sont suivies cette année soit 17 160 ha. En proposant également à ses adhérents des outils et des services, comme par exemple l'analyse de sève pour réguler les apports d'azote, la coopérative, signataire du French Business Climate Pledge avec 90 entreprises françaises, crée les conditions pour mieux lutter collectivement contre les changements climatiques et ses effets.	**Emissions de Gaz à Effet de Serre**	**2538 kg éq CO2/ha**
	Prévention de la pollution	La prévention de la pollution passe par des actions concrètes comme le recyclage des déchets en partenariat avec Adivalor. Ainsi, les bidons en plastique collectés auprès des adhérents sont valorisés sous forme de gaines électriques et les bâches en sacs poubelles entre autres. La coopérative accompagne ses adhérents afin de les aider à diminuer le recours à des intrants chimiques (fertilisation et protection des plantes), soit par des outils d'aide à la décision, des conseils, ou la recherche de pratiques alternatives avec le Club Scara Innovation. Les agriculteurs peuvent ainsi réduire, voire supprimer, de nombreuses molécules chimiques et adopter des pratiques culturales nouvelles (biocontrôle). Certaines molécules ne peuvent être utilisées uniquement qu'en dernier recours lorsque la situation l'impose et toujours avec parcimonie. Nous veillons alors au choix du plus faible effet possible sur l'Homme et la Nature et à une application précise.	**Proportion du tonnage d'EVPP (emballages vides de produits phytosanitaires) collectés/ Tonnage emballages vendus**	**105%**
			Nombre de catégories de déchets recyclés / Ensemble des catégories des déchets produits	**91,3%**
			Balance Globale Azotée	**69 kgN/ha**

RESULTATS – COMMUNICATION SUR LE PROGRES - SCARA

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvre	Définition de l'indicateur choisi	2018/2019
Conditions de travail et Droits de l'Homme	**Emploi et relations employeur/ employé** **Dialogue social** **Non-discrimination**	Dialogue social Conformément à la règlementation, le renouvellement des représentants du personnel s'est fait en début d'année sous la forme du CSE (Comité Social et Economique), fusion des délégués du personnel, du Comité d'Entreprise et du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). La mise en place du CSE a été l'occasion pour la Scara de réaffirmer l'importance de cet organe dans l'éclairage de la Direction et dans le véhicule communication interne. Et également car le domaine sécurité est primordial à la Scara, le choix a été fait de constituer une Commission Sécurité Santé Conditions de Travail, pour permettre aux représentants de s'impliquer davantage sur ces sujets. La nouvelle équipe travaille donc depuis février avec enthousiasme pour représenter ses collègues. Non discrimination D'autre part, la Scara suit également un plan d'actions sur la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes de l'entreprise. Chaque année, une analyse comparative chiffrée est réalisée et présentée à la Délégation Unique du Personnel. Enfin, la coopérative est également, depuis 2015, signataire de la Charte de la Diversité et rend compte chaque année des actions développées pour répondre à ses engagements.	**Nombre de réunions favorisant le dialogue social**	**7**
			Pourcentage de femmes et d'hommes / Effectif total	**28% femmes 72% hommes**
			Pourcentage de femmes cadres	**46%**
			Pourcentage de contrats en faveur de l'insertion des jeunes (en alternance; de première expérience) / Effectif total	**3,3%**
			Pourcentage de femmes au sein du Conseil d'Administration	**6%**
			Différence en pourcentage des salaires hommes et femmes à fonction équivalente	**Aucune différence**

RESULTATS – COMMUNICATION SUR LE PROGRES - SCARA

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvre	Définition de l'indicateur choisi	2018/2019
Conditions de travail et Droits de l'Homme	**Développement du capital humain** **Formation** **Sécurité** **Santé et sécurité au travail** **Conditions de travail** **Droits fondamentaux et droits au travail**	Sur les formations, cette année a été bien remplie. Sur le digital, le Conseil d'Administration et le Comité de Management ont pu travailler sur les sujets : « Révolution digitale : mythes, enjeux et réalités pour l'agriculture » et « Permettre une agriculture plus connectée, reliée aux données et aux connaissances », car c'est bien là l'enjeu, libérer demain encore plus de valeur pour tous. Le Comité de Direction avait commencé à se projeter en 2018 sur l'utilisation du digital demain pour chacun des services. Ce travail aura permis de dresser une analyse des facteurs externes et internes de l'entreprise sur ce thème. La Scara a la volonté d'intégrer le digital dans une gouvernance globale. Mais nous devrons certainement lever certains freins au changement, emmener tout le monde, les équipes et les adhérents, dans les outils collaboratifs, dont la mise en place nécessite une contribution de tous.	**Pourcentage du budget formation/ Masse salariale brute**	**4,3%**
			Pourcentage de réalisation des entretiens individuels	**43%**
		Conditions de travail En 2018, c'est le moment d'écrire la politique Ressources Humaines, au sens d'un réel engagement, envers nos collaborateurs et sur le territoire : engagements de maintenir la mobilisation, la motivation et la formation. Cela passe par un volet des conditions de travail et de l'emploi. La politique doit véhiculer nos valeurs et les bonnes pratiques au sein de notre coopérative et s'appuyer sur l'équité et la transparence. La politique doit couvrir des engagements sociaux, l'engagement de toujours se remettre en cause et de challenger ses acquis, et cela pour anticiper au mieux les évolutions et pouvoir réagir avec agilité et tel que le prévoit notre référentiel managerial.	**Pourcentage de l'ensemble du personnel représenté au sein du CHSCT**	**5%**
			Pourcentage de salariés formés à la Scara au brevet de secourisme du travail	**25%**
			Taux de fréquence = Nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1000 000/ Nombre d'heures travaillées	**15,75**

RESULTATS – COMMUNICATION SUR LE PROGRES - SCARA

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvre	Définition de l'indicateur choisi	2018/2019
Lutte contre la corruption	**Lutte contre la corruption** **Protection de la santé et sécurité des consommateurs** **Satisfaction client**	La Scara met en place des mécanismes et agit afin de garantir l'intégrité, la transparence et l'éthique dans ses relations. Par exemple, le processus de séparation des responsabilités permet de confier les rôles de décideur, de contrôleur, d'agent comptable et de payeur à des personnes et des services différents. Un contrôle croisé qui s'applique également dans les projets et investissements de la coopérative. Ainsi, ce sont les responsables métiers qui proposent l'investissement, les services financiers qui analysent la faisabilité économique, et enfin le Conseil d'Administration en tant qu'organe politique qui prend la décision. Autre exemple encore, les comptes annuels de la coopérative sont validés chaque année par deux commissaires aux comptes alors que la réglementation en vigueur n'en nécessite qu'un seul. Dans ce cas également, un regard croisé est une garantie supplémentaire de transparence. La Scara adhère également à des référentiels de bonnes pratiques dans la conduite des affaires, tels que celui de Coop de France, relatif à la gestion du risque prix sur le marché à terme des céréales. Des audits externes contrôlent l'application de ces bonnes pratiques qui évitent les risques liés à la spéculation en garantissant un revenu constant à l'agriculteur pour sa production. Enfin, des contrats sont signés entre la coopérative et ses clients et ses adhérents afin de garantir le respect des engagements de chacun. Ces exigences sont contrôlées dans le cadre des certifications Agri Confiance® et Agri Confiance® Volet Vert par des audits d'organismes externes indépendants.	**Nombre d'écarts liés aux contrôles internes ou à la non validation des comptes par les commissaires aux comptes**	**Aucun écart identifié**
			Nombre de décisions de justice concernant des comportements anti-concurrentiels	**Aucune**
			Nombre total des cas de non-respect de la réglementation et application de codes volontaires en matière de santé et sécurité des consommateurs des produits et services	**Aucune**
			Nombre de démarches qualité référencées en faveur de la qualité des produits et de l'organisation	**14**